FICHE DE DONNÉES DE **SÉCURITÉ**



Date d'édition/Date de révision : 23 Octobre 2023 **Version** : 3.03

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

: AMERCOAT 370PA IVORY RESIN Nom du produit

Code du produit : 00371591

Autres moyens d'identification

Non disponible.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Applications professionnelles, Utilisé par pulvérisation.

Utilisation de la substance/ : Revêtement.

du mélange

Utilisations non recommandées

: Le produit n'est pas destiné, étiqueté ou emballé pour l'usage du consommateur.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PPG Coatings Belgium BV/SRL Tweemontstraat 104 B-2100 Deurne Belgium Telephone +32-33606311

Fax +32-33606435

Adresse email de la personne responsable

pour cette FDS

: Product.Stewardship.EMEA@ppg.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organisme de conseil/centre antipoison national

Numéro de téléphone : Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum + 32 70 245 245

Fournisseur

+31 20 4075210

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Carc. 2, H351

Aquatic Chronic 2, H411

Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger









Mention d'avertissement

Mentions de danger

: Attention

: Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Susceptible de provoquer le cancer.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention

: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention

: Recueillir le produit répandu.

Stockage

: Non applicable.

Élimination

: Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

P202, P280, P210, P273, P391, P501

Ingrédients dangereux

: résines époxydiques (700<MW<=1100)

4-méthylpentan-2-one

Résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18, traités au maléate

oxyde de p-tert-butylphényle et de 1-(2,3-époxy)propyle N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécane-1-amide)

néodécanoate de 2,3-époxypropyle

anhydride maléique

Éléments d'étiquetage supplémentaires : Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique. Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

French (FR) Belgium Belgique 2/23

Code : 00371591 Date d'édition/Date de révision

: Non applicable.

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication,

à la mise sur le marché et

à l'utilisation de certaines

substances et

préparations dangereuses

et de certains articles

dangereux

Exigences d'emballages spéciaux

Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les : Non applicable.

de securi enfants

Avertissement tactile de

danger

: Non applicable.

2.3 Autres dangers

Le produit répond aux critères PBT ou vPvB

: Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

: 23 Octobre 2023

3/23

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une irritation.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Belgium

3.2 Mélanges : Mélange

French (FR)

Nom du produit/ composant	Identifiants	% en poids	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Туре
s(orthophosphate) de trizinc	REACH #: 01-2119485044-40 CE: 231-944-3 CAS: 7779-90-0 Index: 030-011-00-6	≥5.0 - ≤10	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	M [aigu] = 1 M [chronique] = 1	[1]
résines époxydiques (700 <mw<=1100)< td=""><td>CAS: 67924-34-9</td><td>≥5.0 - ≤10</td><td>Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317</td><td>-</td><td>[1]</td></mw<=1100)<>	CAS: 67924-34-9	≥5.0 - ≤10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317	-	[1]
butanone	REACH #: 01-2119457290-43 CE: 201-159-0 CAS: 78-93-3 Index: 606-002-00-3	≥5.0 - ≤10	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336 EUH066	-	[1] [2]
4-méthylpentan-2-one	REACH #: 01-2119473980-30 CE: 203-550-1 CAS: 108-10-1 Index: 606-004-00-4	≥5.0 - ≤9.0	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4, H332 Eye Irrit. 2, H319 Carc. 2, H351 STOT SE 3, H336 EUH066	ETA [inhalation (vapeurs)] = 11 mg/l EUH066: C ≥ 20%	[1] [2]
Résines époxydiques	REACH#:	≥1.0 - ≤5.0	Skin Irrit. 2, H315	Skin Irrit. 2, H315: C ≥	[1]

Belgique

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

INODINIQUE O. COII	iposition/illioilli		ur les composants	•	
(poids moléculaire moyen ≤ 700)	01-2119456619-26 CE: 500-033-5 CAS: 25068-38-6		Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411	5% Eye Irrit. 2, H319: C ≥ 5%	
xylène	CE: 215-535-7 CAS: 1330-20-7	≥1.0 - ≤5.0	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 3, H412	ETA [dermique] = 1700 mg/kg ETA [inhalation (vapeurs)] = 11 mg/l	[1] [2]
acides gras en C14-18 et insaturés en C16-18, traités au maléate	REACH #: 01-2119978273-29 CE: 288-306-2 CAS: 85711-46-2	≤0.30	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1B, H317	-	[1]
oxyde de p-tert- butylphényle et de 1- (2,3-époxy)propyle	CE: 221-453-2 CAS: 3101-60-8	≤0.30	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411	-	[1]
N,N'-éthane-1,2-diylbis (12-hydroxyoctadécane- 1-amide)	REACH #: 01-2119978265-26 CE: 204-613-6 CAS: 123-26-2	≤0.30	Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 3, H412	-	[1]
néodécanoate de 2,3-époxypropyle	REACH #: 01-2119431597-33 CE: 247-979-2 CAS: 26761-45-5	≤0.30	Skin Sens. 1, H317 Muta. 2, H341 Aquatic Chronic 2, H411	-	[1]
anhydride maléique	REACH #: 01-2119472428-31 CE: 203-571-6 CAS: 108-31-6 Index: 607-096-00-9	≤0.10	Acute Tox. 4, H302 Skin Corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318 Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1A, H317 STOT RE 1, H372 (système respiratoire) (inhalation) EUH071 Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.	ETA [oral] = 400 mg/kg Skin Sens. 1, H317: C ≥ 0.001%	[1] [2]

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, ni comme PTB ou vPvB, ni comme substance de degré de préoccupation équivalent, ni soumi à une limite d'exposition professionnelle et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

XYLENE: Plusieurs enregistrements REACH couvrent la substance avec les isomères du xylène, l'éthylbenzène (et le toluène). Les autres descriptions REACH sont: 01-2119555267-33 mélange réactionnel d'éthylbenzène, de m-xylène et de p-xylène, 01-2119486136-34 hydrocarbures aromatiques, C8, 01-2119539452-40 mélange réactionnel d'éthylbenzène et de xylène

Type

- [1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
- [2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

French (FR)	Belgium	Belgique	4/23
` '	•	O .	

Code : 00371591 Date d'édition/Date de révision : 23 Octobre 2023

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Ce mélange contient ≥ 1% de dioxyde de titane. La classification annexe VI de dioxyde de titane ne s'applique pas à ce mélange selon la note 10.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Les codes SUB représentent les substances sans numéro de CAS enregistré.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en

maintenant les paupières écartées pendant au moins 10 minutes et faire appel

immédiatement à un médecin.

Inhalation : Emmener à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. S'il ne respire pas, en

cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la

respiration artificielle ou administre de l'oxygène.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver soigneusement la peau au

savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. NE PAS UTILISER de solvants

ni de diluants.

Ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou

l'étiquette. Garder la personne au chaud et au repos. NE PAS faire vomir.

Protection des sauveteurs : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de

formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés

avant de les retirer, ou porter des gants.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Dégraisse la peau. Peut provoquer une allergie

cutanée.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement

rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur sécheresse gerçure

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le

traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements spécifiques: Pas de traitement particulier.

French (FR)	Belgium	Belgigue	5/23
1 1011011 (1 11)	Doigiain	Doigiquo	0/ 2 0

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

: Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange

Liquide et vapeurs inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Cette substance est toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Produits de combustion dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

oxydes de carbone oxydes de soufre oxydes de phosphore composés halogénés oxyde/oxydes de métal

5.3 Conseils aux pompiers

Précautions spéciales pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les secouristes

: Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

French (FR) Belgium Belgique 6/23

Code : 003/1591

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

: 23 Octobre 2023

Date d'édition/Date de révision

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Grand déversement accidentel

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.
 Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.
 Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

French (FR) Belgium Belgique 7/23

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités : Stocker entre les températures suivantes: 0 à 35°C (32 à 95°F). Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Consulter la section 1.2 pour utilisations identifiées.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
butanone	Valeurs Limites (Belgique, 5/2021). Valeur de courte durée: 900 mg/m³ 15 minutes. Valeur de courte durée: 300 ppm 15 minutes. Valeur limite: 600 mg/m³ 8 heures. Valeur limite: 200 ppm 8 heures.
4-méthylpentan-2-one	Valeurs Limites (Belgique, 5/2021). Valeur de courte durée: 208 mg/m³ 15 minutes. Valeur de courte durée: 50 ppm 15 minutes. Valeur limite: 83 mg/m³ 8 heures. Valeur limite: 20 ppm 8 heures.
xylène	Valeurs Limites (Belgique, 5/2021). [Xylène Isomères mixtes, purs] Absorbé par la peau. Valeur de courte durée: 442 mg/m³ 15 minutes. Valeur de courte durée: 100 ppm 15 minutes. Valeur limite: 221 mg/m³ 8 heures. Valeur limite: 50 ppm 8 heures.
anhydride maléique	Valeurs Limites (Belgique, 5/2021). Valeur limite: 0.01 mg/m³ 8 heures. Forme: vapeur et aérosol Valeur limite: 0.0025 ppm 8 heures. Forme: vapeur et aérosol

Procédures de surveillance recommandées

: Irdoit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL

Trefficit (11x) Delgium Delgique 0/25		French (FR)	Belgium	Belgique	8/23
---------------------------------------	--	-------------	---------	----------	------

Date d'édition/Date de révision

: 23 Octobre 2023

Code : 00371591 AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Nom du produit/composant	Type	Exposition	Valeur	Population	Effets
s(orthophosphate) de trizinc	DNEL	Long terme Voie orale	0.83 mg/kg bw/jour	Population	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	2.5 mg/m³	générale Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	5 mg/m³	Öpérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	83 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	83 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
butanone	DNEL	Long terme Voie orale	31 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	106 mg/m³	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	412 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	600 mg/m³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	1161 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
4-méthylpentan-2-one	DNEL	Long terme Voie orale	4.2 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	4.2 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	11.8 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	14.7 mg/m³	Population générale	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	14.7 mg/m³	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	83 mg/m³	Opérateurs	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	83 mg/m³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Court terme Inhalation	155.2 mg/m³	Population générale	Local
	DNEL	Court terme Inhalation	155.2 mg/m³	Population générale	Systémique
	DNEL	Court terme Inhalation	208 mg/m³	Opérateurs	Local
	DNEL	Court terme Inhalation	208 mg/m³	Opérateurs	Systémique
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	DNEL	Long terme Inhalation	12.25 mg/m³	Opérateurs	Systémique
, , , ,	DNEL	Court terme Inhalation	12.25 mg/m³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	8.33 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Court terme Voie cutanée	8.33 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	3.571 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNE	Count towns a Vais	2 574 mag/kg by//iow	[Consommateurs]	Cuatémaiaura
	DNEL	Court terme Voie cutanée	3.571 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie orale	0.75 mg/kg bw/jour	[Consommateurs] Population générale	Systémique
	DNEL	Court terme Voie orale	0.75 mg/kg bw/jour	[Consommateurs] Population générale	Systémique
				[Consommateurs]	
xylène	DNEL	Court terme Inhalation	260 mg/m³	Population générale	Systémique
French (FR)	<u> </u> 	। Belgium	 Belgique	l	9/23
rionon (riv)					J/ 23

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

French (FR)		Belgium	Belgique		10/23
		cutanée		générale	
	DNEL	cutanée Long terme Voie	0.95 µg/cm²	générale Population	Local
	DNEL	Court terme Voie	0.95 μg/cm²	Population	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	3.5 mg/m ³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Court terme Inhalation	3.5 mg/m ³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	3.5 mg/m ³	Opérateurs	Local
	DNEL	Court terme Inhalation	3.5 mg/m³	Opérateurs	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	1.75 mg/m³	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	1.75 mg/m³	Population générale	Local
	DNEL	Long terme Voie cutanée	1 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
		cutanée			
	DNEL	cutanée Court terme Voie	1 mg/kg bw/jour	générale Opérateurs	Systémique
3. 40 1 (2,0 opoxy)propyle	DNEL	Long terme Voie	0.5 mg/kg bw/jour	Population	Systémique
oxyde de p-tert-butylphényle et de 1-(2,3-époxy)propyle	DNEL	Court terme Voie cutanée	0.5 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	3 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	1.5 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
insaturés en C16-18, traités au maléate				générale	
acides gras en C14-18 et	DNEL	Long terme Voie orale	1.5 mg/kg bw/jour	Population	Systémique
	DNEL	Court terme Inhalation	442 mg/m³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Court terme Inhalation	442 mg/m ³	Opérateurs	Local
	DNEL	cutanée Long terme Inhalation	221 mg/m³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	cutanée Long terme Voie	212 mg/kg bw/jour	générale Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Voie	125 mg/kg bw/jour	générale Population	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	65.3 mg/m³	générale Population	Systémique
	DNEL DNEL	Long terme Inhalation Long terme Voie orale	221 mg/m³ 12.5 mg/kg bw/jour	Opérateurs Population	Local Systémique
	DNEL	Court terme Inhalation	260 mg/m³	Population générale	Systémique
	DNEL	Court terme Inhalation	260 mg/m³	Population générale	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	65.3 mg/m³	Population générale	Local
	DNEL	Long terme Voie cutanée	212 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Court terme Inhalation	442 mg/m³	Opérateurs	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	221 mg/m³	Opérateurs	Local
	DNEL	Court terme Inhalation	442 mg/m³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	221 mg/m³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Voie orale	12.5 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	65.3 mg/m³	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	125 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Court terme Inhalation	260 mg/m³	Population générale	Local
	חאורי	Count to	260 mass/s=3	Damid-4:	1 1

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

	DNEL	Court terme Voie cutanée	1.6 µg/cm²	Opérateurs	Local
	DNEL	Long terme Voie cutanée	1.6 µg/cm²	Opérateurs	Local
néodécanoate de	DNEL	Long terme Voie	2.5 mg/kg bw/jour	Population	Systémique
2,3-époxypropyle		cutanée		générale	
	DNEL	Long terme Inhalation	4 mg/m³	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	4.2 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	5.88 mg/m ³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Court terme Inhalation	11.76 mg/m ³	Opérateurs	Systémique
anhydride maléique	DNEL	Long terme Inhalation	0.4 mg/m ³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	0.4 mg/m ³	Opérateurs	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	0.081 mg/m ³	Opérateurs	Local
	DNEL	Long terme Inhalation	0.081 mg/m ³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Court terme Inhalation	0.2 mg/m ³	Opérateurs	Local
	DNEL	Court terme Inhalation	0.2 mg/m ³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	0.05 mg/m³	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie orale	0.06 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	0.08 mg/m³	Population générale	Local
	DNEL	Court terme Voie orale	0.1 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Court terme Voie cutanée	0.1 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	0.1 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Court terme Voie cutanée	0.2 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Long terme Voie cutanée	0.2 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique

PNEC

Nom du produit/composant	Туре	Description du milieu	Valeur	Description de la Méthode
bis(orthophosphate) de trizinc	-	Eau douce	20.6 μg/l	Distribution de la Sensibilité
	-	Eau de mer	6.1 µg/l	Distribution de la Sensibilité
	-	Usine de Traitement d'Eaux Usées	100 μg/l	Facteurs d'Évaluation
	-	Sédiment d'eau douce	117.8 mg/kg dwt	Distribution de la Sensibilité
	-	Sédiment d'eau de mer	56.5 mg/kg dwt	Partage à l'Équilibre
	-	Sol	35.6 mg/kg dwt	Distribution de la Sensibilité
butanone	-	Eau douce	55.8 mg/l	Distribution de la Sensibilité
	-	Eau de mer	55.8 mg/l	Distribution de la Sensibilité
	-	Usine de Traitement d'Eaux Usées	709 mg/l	Distribution de la Sensibilité
	-	Sédiment d'eau douce	284.74 mg/kg dwt	Partage à l'Équilibre
	-	Sédiment d'eau de mer	284.7 mg/kg dwt	Partage à l'Équilibre
	-	Sol	22.5 mg/kg dwt	Partage à l'Équilibre

French (FR) Belgium Belgique 11/23

Date d'édition/Date de révision

: 23 Octobre 2023

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

Code

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

4-méthylpentan-2-one	I _	Eau douce	0.6 mg/l	Facteurs d'Évaluation
4-methylpentan-z-one	_	Eau de mer	0.06 mg/l	Facteurs d'Évaluation
	_	Usine de Traitement	27.5 mg/l	Facteurs d'Évaluation
	_	d'Eaux Usées	27.5 mg/i	Facteurs d Evaluation
			0.07/	D t
	-	Sédiment d'eau douce	8.27 mg/kg	Partage à l'Équilibre
	-	Sédiment d'eau de mer	0.83 mg/kg	Partage à l'Équilibre
	-	Sol	1.3 mg/kg	Partage à l'Équilibre
Résines époxydiques (poids	-	Eau douce	0.006 mg/l	Facteurs d'Évaluation
moléculaire moyen ≤ 700)				
	-	Eau de mer	0.001 mg/l	Facteurs d'Évaluation
	-	Usine de Traitement	10 mg/l	Facteurs d'Évaluation
		d'Eaux Usées		
	-	Sédiment d'eau douce	0.996 mg/kg dwt	Partage à l'Équilibre
	-	Sédiment d'eau de mer	0.1 mg/kg dwt	Partage à l'Équilibre
xylène	-	Eau douce	0.327 mg/l	-
	-	Eau de mer	0.327 mg/l	-
	-	Usine de Traitement	6.58 mg/l	-
		d'Eaux Usées		
	-	Sédiment d'eau douce	12.46 mg/kg dwt	_
	-	Sédiment d'eau de mer	12.46 mg/kg dwt	-
	_	Sol	2.31 mg/kg	_
anhydride maléique	_	Eau douce	0.1 mg/l	Facteurs d'Évaluation
	_	Eau de mer	0.01 mg/l	Facteurs d'Évaluation
	_	Usine de Traitement	44.6 mg/l	Facteurs d'Évaluation
		d'Eaux Usées		
	_	Sédiment d'eau douce	0.334 mg/kg dwt	Partage à l'Équilibre
	_	Sédiment d'eau de mer	0.033 mg/kg dwt	Partage à l'Équilibre
	_	Sol	0.042 mg/kg dwt	Partage à l'Équilibre
		1001	0.0 72 mg/kg awt	r artago a r Equilibro

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des yeux/du visage

: Lunettes anti-éclaboussures. Utiliser une protection oculaire homologuée EN 166.

Protection de la peau

Protection des mains

: Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants. Gants recommandés sont basé sur le solvant le plus commun dans ce

Belgium 12/23 French (FR) **Belgique**

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

produit. Pour un contact prolongé ou fréquement répété, des gants de classe de protection 6 (temps de rupture supérieur à 480 minutes selon la norme EM 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 2 ou classe supérieure (temps de rupture supérieur à 30 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. L'utilisateur doit vérifier que les types de gants qu'il choisit de porter pour la manipulation de ce produit est le plus approprié et prend en compte les conditions d'utilisation particulières, conformément aux indications stipulées dans l'évaluation des risques de l'utilisateur.

Gants : caoutchouc butyle

Protection corporelle

: L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. En cas de risque d'inflammation lié à l'électricité statique, porter des vêtements de protection

antistatiques. Pour une protection maximale contre les décharges d'électricité statique, les vêtements doivent inclure une combinaison, des chaussures et des gants antistatiques. Pour plus d'informations sur les exigences et les méthodes d'essais des

matières et des modèles, consulter la norme européenne EN 1149.

Autre protection cutanée Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient

être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

Protection respiratoire : Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux

d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués. Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Porter un masque respiratoire conformément à la norme EN140. Type de

filtre: filtre de vapeurs organiques (Type A) et à particules P3

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique : Liquide.
Couleur : Beige.

Odeur : Caractéristique.
Seuil olfactif : Non disponible.

Point de fusion/point de

congélation

: Peut éventuellement commencer à se solidifier à la température suivante: -45°C (-49°F) Ceci est fondé d'après les données de l'ingrédient suivant: acide

benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10.

Moyenne pondérée: -82.99°C (-117.4°F)

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

: >37.78°C

Inflammabilité : Non disponible.

French (FR) Belgium Belgique 13/23

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Limites supérieures/

inférieures d'inflammabilité ou

limites d'explosivité

: Plus grande gamme connue: Seuil minimal: 1.8% Seuil maximal: 11.5% (butanone)

: Vase clos: 28°C Point d'éclair

Température d'auto-

inflammabilité

Nom des composants	°C	°F	Méthode
putanone	404	759.2	

Température de décomposition

: Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir

Section 7).

pН

: Non applicable. insoluble(s) dans l'eau.

Viscosité : Cinématique (40°C): >21 mm²/s

Solubilité(s)

Support	Résultat
l'eau froide	Non soluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Non applicable.

Pression de vapeur

	Pression de vapeur à 20 °C			C Pression de vapeur		peur à 50 °C
Nom des composants	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa	Méthode
putanone	78.76	10.5				

Taux d'évaporation

: Plus haute valeur connue: 1.7 (4-méthylpentane-2-one) Moyenne pondérée:

1.46comparé à acétate de butyle

Densité relative

: 1.92

Densité de vapeur

: Plus haute valeur connue: 15.4 (Air = 1) (acide benzènedicarboxylique-1,2, esters de dialkyles ramifiés en C9-11, riches en C10). Moyenne pondérée: 4.18 (Air = 1)

Propriétés explosives

Le produit lui-même n'est pas explosif, mais la formation d'un mélange de vapeur

ou de poussière avec l'air est possible.

Propriétés comburantes

Caractéristiques particulaires Taille des particules moyenne : Le produit ne présente pas de danger d'oxydation.

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit

ou ses composants.

: Non applicable.

10.2 Stabilité chimique : Le produit est stable.

dangereuses

10.3 Possibilité de réactions : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

10.4 Conditions à éviter : Risque de formation de produits de décomposition dangereux lors d'une exposition à

des températures élevées.

14/23 French (FR) **Belgium Belgique**

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Voir les mesures de protection décrites aux sections 7 et 8.

10.5 Matières incompatibles : Tenir éloigné des matières suivantes afin d'éviter des réactions fortement

exothermiques: agents oxydants, alcalins forts, acides forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

: Selon les conditions, les produits de décomposition peuvent inclure les matières suivantes : oxydes de carbone oxydes de soufre oxydes de phosphore composés belogénés, oxyde/oxydes de métal.

halogénés oxyde/oxydes de métal

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008 <u>Toxicité aiguë</u>

Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
CL50 Inhalation Poussière et	Rat	>5.7 mg/l	4 heures
brouillards			
DL50 Voie orale	Rat	>5000 mg/kg	-
DL50 Voie cutanée	Lapin	6480 mg/kg	-
DL50 Voie orale	Rat	2737 mg/kg	-
CL50 Inhalation Vapeurs	Rat	11 mg/l	4 heures
DL50 Voie cutanée	Lapin	>5000 mg/kg	-
DL50 Voie orale	Rat	2.08 g/kg	-
DL50 Voie cutanée	Lapin	>2 g/kg	-
	•		
DL50 Voie orale	Rat	>2 g/kg	-
DL50 Voie cutanée	Lapin	1.7 g/kg	-
DL50 Voie orale	Rat	4.3 g/kg	-
CL50 Inhalation Poussière et	Rat	>5.11 mg/l	4 heures
brouillards			
DL50 Voie cutanée	Rat	>2000 mg/kg	-
DL50 Voie orale	Rat	>2000 mg/kg	-
DL50 Voie cutanée	Rat		-
DL50 Voie orale	Rat	9.6 g/kg	-
DL50 Voie cutanée	Lapin		-
DL50 Voie orale	Rat	400 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Poussière et brouillards DL50 Voie orale DL50 Voie cutanée DL50 Voie orale CL50 Inhalation Vapeurs DL50 Voie cutanée DL50 Voie cutanée DL50 Voie orale DL50 Voie orale DL50 Voie orale DL50 Voie cutanée DL50 Voie cutanée DL50 Voie cutanée DL50 Voie orale CL50 Inhalation Poussière et brouillards DL50 Voie cutanée DL50 Voie cutanée DL50 Voie orale DL50 Voie orale DL50 Voie orale DL50 Voie cutanée	CL50 Inhalation Poussière et brouillards DL50 Voie orale DL50 Voie cutanée DL50 Voie cutanée DL50 Voie orale CL50 Inhalation Vapeurs Rat DL50 Voie cutanée DL50 Voie cutanée DL50 Voie orale DL50 Voie orale DL50 Voie cutanée CL50 Inhalation Poussière et brouillards DL50 Voie cutanée CL50 Inhalation Poussière et brouillards DL50 Voie cutanée DL50 Voie cutanée DL50 Voie cutanée Rat DL50 Voie cutanée DL50 Voie cutanée Rat DL50 Voie cutanée Lapin	CL50 Inhalation Poussière et brouillards DL50 Voie orale DL50 Voie cutanée DL50 Voie cutanée DL50 Voie orale Rat CL50 Inhalation Vapeurs DL50 Voie cutanée Lapin DL50 Voie cutanée Lapin DL50 Voie orale Rat CL50 Inhalation Poussière et brouillards DL50 Voie cutanée Rat DL50 Voie orale Rat DL50 Voie cutanée Rat DL50 Voie cutanée Rat DL50 Voie orale DL50 Voie cutanée Rat DL50 Voie orale DL50 Voie cutanée Rat DL50 Voie orale DL50 Voie orale DL50 Voie cutanée Rat DL50 Voie orale DL50 Voie cutanée Rat DL50 Voie orale DL50 Voie orale DL50 Voie cutanée Rat DL50 Voie orale DL50 Voie orale DL50 Voie orale DL50 Voie cutanée Rat DL50 Voie orale

Conclusion/Résumé

: Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

Irritation/Corrosion

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
R ésines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	Yeux - Faiblement irritant	Lapin	-	-	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	-	-
xylène	Peau - Irritant moyen	Lapin	-	24 heures 500 mg	-

Conclusion/Résumé

Peau : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

Yeux : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

Respiratoire : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

Sensibilisation

Code : 00371591 Date d'édition/Date de révision : 23 Octobre 2023

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Nom du produit/composant	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	peau	Souris	Sensibilisant

Conclusion/Résumé

Peau: Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même. **Respiratoire**: Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

<u>Tératogénicité</u>

Conclusion/Résumé : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
butanone 4-méthylpentan-2-one xylène	Catégorie 3 Catégorie 3 Catégorie 3	-	Effets narcotiques Effets narcotiques Irritation des voies respiratoires

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
anhydride maléique	Catégorie 1	inhalation	système respiratoire

Danger par aspiration

Nom du produit/composant	Résultat
xylène	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Informations sur les voies

d'exposition probables

: Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Dégraisse la peau. Peut provoquer une allergie

cutanée.

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation: Aucune donnée spécifique.Ingestion: Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur sécheresse gerçure

Total (117) Beigian Beigian		French (FR)	Belgium	Belgique	16/23
-----------------------------	--	-------------	---------	----------	-------

Code Date d'édition/Date de révision : 23 Octobre 2023

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

> douleur ou irritation larmoiement rougeur

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Effets potentiels immédiats

: Non disponible.

Effets potentiels différés : Non disponible.

Exposition prolongée

Effets potentiels

: Non disponible.

immédiats

Effets potentiels différés: Non disponible. Effets chroniques potentiels pour la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé

: Non disponible.

Généralités

: Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et entraîner une irritation, des gerçures et/ou une dermatite. Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité

: Susceptible de provoquer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du

niveau d'exposition.

Mutagénicité Toxicité pour la reproduction

: Aucun effet important ou danger critique connu. : Aucun effet important ou danger critique connu.

Autres informations

: Non disponible.

Un contact prolongé ou répété peut éventuellement sécher la peau et provoquer une irritation. Les poussières de ponçage et de meulage peuvent être nocives si inhalées. L'exposition répétée à des concentrations élevées de vapeurs peut provoquer une irritation du système respiratoire et des lésions permanentes au cerveau et au système nerveux. L'inhalation de vapeurs ou d'aérosols à des concentrations supérieures aux limites d'exposition préconisées provoque des maux de tête, des états de somnolence, des nausées et peut aboutir à une perte de connaissance ou à la mort. Éviter le contact avec la peau et les vêtements.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

11.2.2 Autres informations

Non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Exposition
s(orthophosphate) de trizinc	Aiguë CL50 0.112 mg/l	Poisson	96 heures
	Chronique NOEC 0.026 mg/l	Poisson	30 jours
4-méthylpentan-2-one	Aiguë CL50 >179 mg/l	Poisson	96 heures
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	Aiguë CL50 1.8 mg/l	Daphnie	48 heures
	Chronique NOEC 0.3 mg/l	Daphnie	21 jours
N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécane- 1-amide)	Aiguë CE50 29 à 43 mg/l	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	72 heures
	Aiguë CE50 94 mg/l	Daphnie - <i>Daphnia</i>	48 heures

French (FR)	Belgium	Belgique	17/23
-------------	---------	----------	-------

Code : 00371591 Date d'édition/Date de révision : 23 Octobre 2023

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Aiguë CE50 3.5 mg/l Aiguë CE50 4.8 mg/l	magna Algues Daphnie - Daphnia magna	96 heures 48 heures
	Aiguë CL50 9.6 mg/l	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures

Conclusion/Résumé

: Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

12.2 Persistance et dégradabilité

Nom du produit/ composant	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
4-méthylpentan-2-one Résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	OECD 301F OECD 301F	83 % - Facilement - 28 jours 5 % - 28 jours	-	-
N,N'-éthane-1,2-diylbis (12-hydroxyoctadécane- 1-amide)	-	63 % - 28 jours	-	-

Conclusion/Résumé : Il n'existe aucune donnée disponible pour le mélange lui-même.

Nom du produit/composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
<mark>≰</mark> -méthylpentan-2-one	-	-	Facilement
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	-	-	Non facilement
xylène	-	-	Facilement
N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécane- 1-amide)	-	-	Facilement
néodécanoate de 2,3-époxypropyle	-	-	Non facilement

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/composant	LogPow	FBC	Potentiel
b utanone	0.3	-	Faible
4-méthylpentan-2-one	1.9	-	Faible
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	3	31	Faible
xylène	3.12	7.4 à 18.5	Faible
N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécane- 1-amide)	>6	-	Élevée
néodécanoate de 2,3-époxypropyle anhydride maléique	4.4 -2.78	-	Élevée Faible

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition

sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

	French (FR)	Belgium	Belgique	18/23
--	-------------	---------	----------	-------

Code : 00371591 Date d'édition/Date de révision : 23 Octobre 2023

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux

: Oui.

Catalogue Européen des Déchets

Code de déchets	Désignation du déchet		
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses		

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Type d'emballage	Catalogue Européen des Déchets	
Récipient	15 01 06	emballages en mélange

Précautions particulières

: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Les vapeurs des résidus de produits peuvent former une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du récipient. Ne pas couper, souder ou broyer les récipients usagés si l'intérieur n'a pas été soigneusement nettoyé. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

14. Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1263	UN1263	UN1263	UN1263
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	PEINTURES	PEINTURES	PAINT	PAINT
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3	3

French (FR)	Belgium	Belgique	19/23

Date d'édition/Date de révision

: 23 Octobre 2023

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

Code

14. Informations relatives au transport

14.4 Groupe d'emballage	III	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui.	Oui.	Yes.	Yes. The environmentally hazardous substance mark is not required.
Substances polluantes de l'environnement marin	Non applicable.	Non applicable.	(trizinc bis (orthophosphate), Epoxy resin (MW ≤ 700))	Not applicable.

Informations complémentaires

ADR/RID : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement n'est pas exigé en cas de

transport dans des quantités inférieures ou égales à 5 L ou 5 kg.

Code tunnel : (D/E)

ADN : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement n'est pas exigé en cas de

transport dans des quantités inférieures ou égales à 5 L ou 5 kg.

IMDG : The marine pollutant mark is not required when transported in sizes of ≤5 L or ≤5 kg.

IATA : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement peut être affiché s'il est exigé

par d'autres réglementations sur le transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de

déversement accidentel.

14.7 Transport maritime en

vrac conformément aux instruments de l'OMI

: Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - : Non applicable.

Restrictions applicables

à la fabrication, à la mise

sur le marché et à

l'utilisation de certaines

substances et

préparations

dangereuses et de

certains articles

dangereux

Précurseurs d'explosifs: Non applicable.

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

French (FR)	Belgium	Belgique	20/23

Code : 00371591 Date d'édition/Date de révision : 23 Octobre 2023

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Non inscrit.

Directive Seveso

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

Critères de danger

Catégorie	
P5c E2	
E2	

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

DNEL = Dose dérivée sans effet

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

PNEC = concentration prédite sans effet

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

IATA = Association international du transport aérien

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Flam. Liq. 3, H226	D'après les données d'essai
Skin Irrit. 2, H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2, H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1, H317	Méthode de calcul
Carc. 2, H351	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2, H411	Méthode de calcul

Texte intégral des mentions H abrégées

	·
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des
	yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des
	difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

French (FR)	Belaium	Belgigue	21/23
1 1011011 (1 13)	Beigiaiii	Deigique	21/23

Date d'édition/Date de révision

: 23 Octobre 2023

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 16: Autres informations

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Susceptible de provoquer le cancer. H351 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite H372 d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Très toxique pour les organismes aquatiques. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets H410 néfastes à long terme. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets H411 néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **EUH066** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. **EUH071** Corrosif pour les voies respiratoires.

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Acute Tox. 4 TOXICITÉ AIGUË - Catégorie 4

TOXICITÉ À COURT TERME (AIGUË) POUR LE MILIEU Aquatic Acute 1

AQUATIQUE - Catégorie 1

TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU Aquatic Chronic 1

AQUATIQUE - Catégorie 1

TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU Aquatic Chronic 2

AQUATIQUE - Catégorie 2

Aquatic Chronic 3 TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU

AQUATIQUE - Catégorie 3

DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 Asp. Tox. 1 Carc. 2 CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 2

Eye Dam. 1 LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE -

Catégorie 1

LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE -Eye Irrit. 2

Catégorie 2

LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 2 Flam. Liq. 2 Flam. Liq. 3 LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3

Muta. 2 MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES - Catégorie 2

SENSIBILISATION RESPIRATOIRE - Catégorie 1

Resp. Sens. 1 Skin Corr. 1B CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 1B Skin Irrit. 2 CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2

Skin Sens. 1 SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1 SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1A Skin Sens. 1A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B Skin Sens. 1B

STOT RE 1 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES -

EXPOSITION RÉPÉTÉE - Catégorie 1

STOT SE 3 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES -

EXPOSITION UNIQUE - Catégorie 3

Historique

Date d'édition/ Date de : 23 Octobre 2023

révision

Date de la précédente

édition

: 31 Octobre 2022

Élaborée par : EHS : 3.03 Version

Renonciation

French (FR)	Belgium	Belgique	22/23

Code : 00371591 Date d'édition/Date de révision : 23 Octobre 2023

AMERCOAT 370PA IVORY RESIN

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les informations qui se trouvent dans cette fiche sont fondées sur l'état actuel des informations scientifiques et techniques. L'objet de ces informations est d'attirer l'attention sur l'aspect hygiène et sécurité en ce qui concerne les produits fournis par nous, et de suggérer des mesures de précaution pour l'emmagasinage et l'utilisation des produits. Aucune justification ni garantie n'est donnée en ce qui concerne les propriétés des produits. Notre responsabilité ne pourra être recherchée en cas de non observation des mesures de précaution décrites dans cette fiche technique ou d'utilisation inhabituelle des produits.

French (FR) Belgium Belgique 23/23